

## CULTIVONS L'ESPACE !

Quand les initiatives citoyennes influencent les politiques publiques

**Qui sont les producteurs de la ville ? Les idéateurs de l'urbain ? Les urbanistes ? Non ? Les architectes alors ? Les consortiums du BTP peut-être ? Pensez-vous ! Ce sont vos voisins !**

En 2008, un couple réside sur la rue Holt, entre la 5e et la 6e avenue, dans l'arrondissement Rosemont-La-Petite-Patrie à Montréal au Québec a retiré un morceau d'asphalte fendu sur le trottoir devant leur maison pour y planter des vivaces. Un espace public résiduel situé entre l'alignement d'arbres au revêtement dégradé. Une action réitérée les soirs suivants sur les saillies de trottoirs voisins.

Une voisine journaliste, Cécile Gladel, relate l'affaire sur son blog : « Ça a commencé par les voisins d'à côté, Jacques et Caroline, qui ont détruit l'asphalte déjà en très mauvais état pour remplacer ce carré par des plantes et fleurs (à leur frais). Puis le carré des voisins à côté d'eux. Finalement, un soir, notre carré s'est défilé de son asphalte ».

Sans autorisation de l'arrondissement, l'initiative citoyenne a fait des émules parmi le voisinage : « l'épidémie de verdissement a traversé la rue. Les voisins d'en face ont même loué un marteau-piqueur pour faire disparaître le goudron absorbant de chaleur. Et finalement le propriétaire du dépanneur a fait de même. »

En quelques semaines, la rue Holt est alors le théâtre de chantiers citoyens illégaux au plus grand dam des fonctionnaires qui ont inspecté la rue. Toutefois, les élus tolèrent l'initiative et autorisent les opérations. Les espaces végétalisés sont jugés opportuns et n'entravent en rien le cheminement des piétons et le stockage des poubelles.

Depuis 2011, l'arrondissement s'est organisé et l'initiative est désormais encadrée par une procédure qui facilite les travaux en mettant machines et bennes à déchets à la disposition des citoyens demandeurs. De spectateurs en 2008, les pouvoirs publics se revendiquent facilitateurs.

En 2014, l'arrondissement décide de prendre les choses en main et prend le rôle d'initiateur en creusant des saillies de trottoir et en encourageant les citoyens à cultiver les nouveaux aménagements.

Un exemple qui met d'une part en lumière le processus de légalisation d'un aménagement illégal et, d'autre part, la prise en main et l'appropriation par l'autorité publique d'un projet citoyen. Ici, les citoyens sont les initiateurs du projet et l'arrondissement a d'abord joué un rôle de facilitateur, puis de promoteur en institutionnalisant l'activité.

Les initiatives de guérilla jardinière identifiées comme actions citoyennes volontaires, collectives ou individuelles, visant à jardiner illégalement sur un terrain public ou privé jugé négligé ou sous-

## ON RÉAGIT...

utilisé semblent proposer une redéfinition des modes de production de l'urbain.

Ainsi, dans l'espace réglementé et standardisé des villes construites selon les principes capitalistes d'adaptation aux exigences industrielles, les jardiniers, guérilleros imaginent d'autres espaces à investir. Ces fractures urbaines, victimes des lois marchandes, terrains vacants délaissés, entre-deux, territoires soumis, limites, sont à même d'accueillir des productions urbaines citoyennes et autonomes.

Ces lieux qui forment un « tiers paysage » pour reprendre le bon mot du paysagiste Gilles Clément, concentrent une richesse biologique surprenante où le cycle naturel reprend son cours, à petite échelle, où les limites des espaces lissés et sur-aménagés se rencontrent, se chevauchent, se libèrent. En investissant ces espaces, les jardiniers guérilleros magnifient leur présence et les présentent à leurs communautés.

Dans une ville abstraite et homogénéisée, Constantin Petcou et Doina Petrescu, membres de l'Atelier d'architecture autogérée, soulignent que ces aménagements autonomes tendent à resubjectiver l'espace.

En France, les législations actuelles ne permettent pas aux techniciens municipaux d'autoriser les actions citoyennes qui ne rentrent pas dans un cadre juridique défini. Aux marges de la légalité, ces projets questionnent les procédures actuelles et les individus qui les appliquent. Une position inconfortable voire embarrassante pour certains professionnels, *a fortiori* lorsque les élus décident spontanément d'autoriser un aménagement. Un cadre juridique et réglementaire flexible semble mieux adapté pour soutenir les initiatives citoyennes.

Las des procédures et du rôle de spectateur confié par les autorités publiques, des citoyens passent à l'action pour investir l'espace public ou privé d'initiatives concrètes qui répondent à un besoin existant et local. Temporaires ou non, ces projets fédèrent un groupe de personnes pour trouver une solution à un problème identifié. Une capacitation citoyenne qu'il convient d'apprécier avec la plus grande attention tant elle bouleverse les processus actuels de fabrication de l'urbain.

1. Gladel Cécile, <http://cecilegladel.wordpress.com/2008/07/16/un-exemple-de-verdissement-urbain-contagieux-ma-rue/>
2. ibid.1

.Romaric Lesaint



## CONTACT

Association ECOS  
Pôle associatif Mangin-Beaulieu  
10 rue Anatole de Monzie  
44200 - Nantes  
[www.ecosnantes.org](http://www.ecosnantes.org)  
[contact@ecosnantes.org](mailto:contact@ecosnantes.org)  
09 80 97 89 21

## ON RÉFLÉCHIT...

JARDINER, UNE PASSION FRANÇAISE  
ou l'histoire des jardins urbains

**Si la France a répondu au conseil que Voltaire lui donnait en 1759 de « cultiver notre jardin », elle l'a entendu de bien des manières différentes et lire l'évolution de la place du jardin dans la société est aussi une manière étroite, voire intime de connaître son époque.**

Produire son potager a non seulement été l'objet d'une constante fierté, mais au demeurant souvent une nécessité vitale exigée par l'enfermement des populations dans des villes opaques ou des régimes politiques criminels. Telle fut l'expérience des peuples soviétiques au début des années 30 et chinois à la fin des années 50. Dans ces deux cas l'idéologie totalitaire a affamé ses populations afin de mener à bien sa politique forcenée. 3 millions d'Ukrainiens, et peut-être 30 millions de Chinois ont été victimes de l'aveuglement doctrinaire des dirigeants qui interdisent aux paysans de cultiver leur jardin.

Aussi la soif de jardin est-elle bien un besoin vital pour les peuples. C'est l'idée qui est apparue à la fin du XIXe siècle en France. C'est pour détourner des affres de l'alcool et de l'anarchie qui se cultive au fond des bistrotis suburbains, chez les ouvriers tenaillés par la misère, à la fin du XIXe siècle, qu'un certain abbé Lemire fonde les premiers jardins ouvriers autour de la *Ligue du coin de terre et du foyer* en 1896, aujourd'hui connue sous le vocable *Fédération nationale des jardins familiaux et collectifs*. C'est l'occasion pour cet ouvrier de nourrir une famille encore nombreuse. Mais c'est aussi pour lui le moyen de retrouver ses racines, qui viennent de la terre que lui ou son père a quitté pour venir trouver un travail à l'usine ou dans la mine. Le mouvement social de l'Eglise catholique espère ainsi secrètement renouer le fil coupé par le marxisme ambiant, qui liait le paysan et l'Eglise comme le peignait en 1857 Jean François Millet au crépuscule de la société rurale dans son célèbre tableau *l'Angélus*.

L'abbé Lemire avait pour idéal de développer un pavillonnaire ouvrier doté d'un jardin productif. Mais force est de constater que c'est plutôt la vision du Corbusier, si célèbre à Rezé pour la trace qu'il a laissée dans le paysage urbain, qui s'imposa au monde ouvrier. En effet loin de généraliser un jardin pour chacun, l'exceptionnel développement des logements collectifs aux périphéries des villes dans les années 50 et 60 a prolongé au contraire l'expérience des jardins familiaux.

.Hugues-François Blain

## MODALITES DE PARTICIPATION

Vous souhaitez participer au Comité de rédaction de la Gazette d'ECOS ou contribuer en rédigeant un article, une recette, des conseils en jardinage, un courrier des lecteurs ?

Vous pouvez nous contacter à [contact@ecosnantes.org](mailto:contact@ecosnantes.org) ou au 09 80 97 89 21. Vous serez ensuite informé des prochaines réunions et pourrez y participer activement.

Le thème de la prochaine gazette : Graines et semences.

A vos plumes !

.Design par Claire Astigarraga

## Nantes Ville Comestible

Le Collectif Nantes Ville Comestible, né en janvier 2015, a pour objectif de développer les pratiques de production alimentaire sur Nantes Métropole, en valorisant et mettant en réseau les initiatives existantes et en favorisant l'émergence de nouvelles actions.  
<http://www.nantesvillecomestible.org>

## Incroyables comestibles

C'est un mouvement citoyen, né en 2008, et initié par deux mères de famille, à Todmorden, en Angleterre. L'idée est d'installer des bacs de nourriture à partager dans les rues. Les récoltes sont en libre-service.  
<https://incroyablescomestiblesnantes.wordpress.com/>

## Fertile

<http://collectif-fertile.org/>  
Fertile est un collectif s'attachant à la réappropriation ponctuelle ou durable, réfléchi ou spontanée, créative et surtout récréative d'espaces en friche. Initié par un noyau d'architectes et paysagistes nantais, le collectif Fertile est un laboratoire d'actions sur les transformations de nos environnements.

## ON DECOUVRE

## CONTACT

Association ECOS  
Pôle associatif Mangin-Beaulieu  
10 rue Anatole de Monzie  
44200 - Nantes  
[www.ecosnantes.org](http://www.ecosnantes.org)  
[contact@ecosnantes.org](mailto:contact@ecosnantes.org)  
09 80 97 89 21

ON PARTICIPE A LA GAZETTE



## ON JARDINE

### INTRODUCTION AU PURIN

Les plantes utilisées :

**Récolte en milieu naturel :**

**Consoude :**

Parties utilisées : tiges, feuilles

Usage : en décoction, pure contre les

puçerons et/ou stimulant de la plante

En purin : favoriser la croissance et maturation, activateur de compost

En général à associer après un traitement pour rebooster la plante

**Ortie :**

Parties utilisées : tiges et feuilles

Usage : en macération contre puçerons et acariens. En purin comme

stimulant du sol et des plantes, en paillage léger puis enfoui à mesure

pour nourrir le sol

**Au jardin :**

**Rhubarbe :**

Parties utilisées : feuilles après récolte des tiges

Usage : en macération repousse les insectes en particulier les

puçerons, chenilles, limaces

**Ail :**

Parties utilisées : pelures et ou gousses entières

Usage : en macération huileuse comme insecticide

puçerons, acariens, doryphores, mouche de l'iglon

etc... et également fongicide

Décoction de gousses : Insecticide, insectifuge

et fongicide

**Lavande :**

Parties utilisées : fleurs fraîches avec ou

sans tige

Usage : en infusion comme

insecticide et insectifuge

En extrait fermenté en incluant

les tiges et plus des fleurs :

utile contre les puçerons et les fourmis.



Maud Nys

Pour plus d'infos : [www.lanzanerie.com](http://www.lanzanerie.com)

Les prochains rendez-vous : AG de la Nizanerie

le 02 juillet au local subaquatique à 19h30 ;

ateliers tous les jeudis soirs jusque fin juillet

de 18h30 à 20h30.

10b

Lanzanerie

Dans la majorité des espaces publics que l'on traverse, les aménagements sont réalisés à l'initiative de la ville, qui en est à la fois gestionnaire et responsable. Lorsqu'un autre modèle est proposé, il faut redéfinir les règles et changer les référents. Les membres de l'association la Nizanerie ont engagé des liens avec les services de la ville pour le suivi des projets engagés et désigné un groupe d'activités et un référent en charge des espaces partagés. Et puisque la Nizanerie souhaite impliquer les habitants directement, elle crée chaque jour des règles pour impliquer le groupe et des participants extérieurs dans la gestion des lieux, après leur conception. De la giv-box au compostage collectif, chaque usage invente ses règles, trouve ses référents, tisse des liens avec les services de la ville. Non sans mal parfois mais aussi avec beaucoup d'idées novatrices pour les espaces publics de demain !

Et pour passer de l'idée à la réalisation, il faut parfois de nombreuses étapes. Les espaces n'étaient pas prévus pour accueillir les idées des habitants, alors il faut parfois s'accommoder, parfois transformer. Un jardin ne peut se faire sans point d'eau, mais où trouver de l'eau dans l'espace public? La Nizanerie devrait bénéficier d'une cuve de récupération d'eau de pluie par la ville. Et pour l'électricité? C'est encore à l'étude, peut-être que la pérennité de la Nizanerie demanderait d'installer un compteur fixe.

Depuis son origine, le projet propose de transformer la rue Paul Nizan en un lieu de rencontre et de dynamique de projets, construit avec et par les habitants; un lieu d'expérimentation du vivre ensemble au cœur du quartier des Ponts.

Projet novateur, hybridé, à la forme re-définie à chaque instant, la Nizanerie s'est construite avec le temps, les rencontres et les initiatives de chacun, habitants et associations du quartier. Depuis juillet 2014, la Nizanerie est une association constituée de 5 associations (Ecos, Collectif Fil, Cadavre exquis, L'acavale, Les marchands de sable) et d'habitants, regroupés autour d'un objectif partagé, celui d'accompagner les initiatives habitantes et associatives pour agir sur les espaces publics et partagés des quartiers de Ponts, dans une démarche d'intérêt collectif. Le projet a accueilli de multiples débats, ateliers, événements festifs, proposés par les associations ou initiés par des habitants. La Nizanerie a été quelque peu chamboulée avec le démontage du kiosque en juillet 2014, mais son remontage en mai 2015 au coeur de la rue Nizan laisse présager de nouvelles appropriations citoyennes et de beaux moments partagés, comme celui du 21 juin dernier.

Le projet de la Nizanerie, en proposant une appropriation des espaces publics par les associations et les citoyens, se trouve confronté à de nombreux enjeux liés à la gestion et la responsabilité de tels lieux !

Le projet de la Nizanerie, en proposant une appropriation des espaces publics par les associations et les citoyens, se trouve confronté à de nombreux enjeux liés à la gestion et la responsabilité de tels lieux !

Le projet de la Nizanerie, en proposant une appropriation des espaces publics par les associations et les citoyens, se trouve confronté à de nombreux enjeux liés à la gestion et la responsabilité de tels lieux !

Le projet de la Nizanerie, en proposant une appropriation des espaces publics par les associations et les citoyens, se trouve confronté à de nombreux enjeux liés à la gestion et la responsabilité de tels lieux !

Le projet de la Nizanerie, en proposant une appropriation des espaces publics par les associations et les citoyens, se trouve confronté à de nombreux enjeux liés à la gestion et la responsabilité de tels lieux !

Le projet de la Nizanerie, en proposant une appropriation des espaces publics par les associations et les citoyens, se trouve confronté à de nombreux enjeux liés à la gestion et la responsabilité de tels lieux !

Le projet de la Nizanerie, en proposant une appropriation des espaces publics par les associations et les citoyens, se trouve confronté à de nombreux enjeux liés à la gestion et la responsabilité de tels lieux !

Le projet de la Nizanerie, en proposant une appropriation des espaces publics par les associations et les citoyens, se trouve confronté à de nombreux enjeux liés à la gestion et la responsabilité de tels lieux !

Le projet de la Nizanerie, en proposant une appropriation des espaces publics par les associations et les citoyens, se trouve confronté à de nombreux enjeux liés à la gestion et la responsabilité de tels lieux !

Le projet de la Nizanerie, en proposant une appropriation des espaces publics par les associations et les citoyens, se trouve confronté à de nombreux enjeux liés à la gestion et la responsabilité de tels lieux !

Le projet de la Nizanerie, en proposant une appropriation des espaces publics par les associations et les citoyens, se trouve confronté à de nombreux enjeux liés à la gestion et la responsabilité de tels lieux !

Le projet de la Nizanerie, en proposant une appropriation des espaces publics par les associations et les citoyens, se trouve confronté à de nombreux enjeux liés à la gestion et la responsabilité de tels lieux !

Le projet de la Nizanerie, en proposant une appropriation des espaces publics par les associations et les citoyens, se trouve confronté à de nombreux enjeux liés à la gestion et la responsabilité de tels lieux !

Le projet de la Nizanerie, en proposant une appropriation des espaces publics par les associations et les citoyens, se trouve confronté à de nombreux enjeux liés à la gestion et la responsabilité de tels lieux !

Le projet de la Nizanerie, en proposant une appropriation des espaces publics par les associations et les citoyens, se trouve confronté à de nombreux enjeux liés à la gestion et la responsabilité de tels lieux !

Le projet de la Nizanerie, en proposant une appropriation des espaces publics par les associations et les citoyens, se trouve confronté à de nombreux enjeux liés à la gestion et la responsabilité de tels lieux !

Le projet de la Nizanerie, en proposant une appropriation des espaces publics par les associations et les citoyens, se trouve confronté à de nombreux enjeux liés à la gestion et la responsabilité de tels lieux !

Le projet de la Nizanerie, en proposant une appropriation des espaces publics par les associations et les citoyens, se trouve confronté à de nombreux enjeux liés à la gestion et la responsabilité de tels lieux !

Le projet de la Nizanerie, en proposant une appropriation des espaces publics par les associations et les citoyens, se trouve confronté à de nombreux enjeux liés à la gestion et la responsabilité de tels lieux !

Le projet de la Nizanerie, en proposant une appropriation des espaces publics par les associations et les citoyens, se trouve confronté à de nombreux enjeux liés à la gestion et la responsabilité de tels lieux !

Le projet de la Nizanerie, en proposant une appropriation des espaces publics par les associations et les citoyens, se trouve confronté à de nombreux enjeux liés à la gestion et la responsabilité de tels lieux !

Le projet de la Nizanerie, en proposant une appropriation des espaces publics par les associations et les citoyens, se trouve confronté à de nombreux enjeux liés à la gestion et la responsabilité de tels lieux !

Le projet de la Nizanerie, en proposant une appropriation des espaces publics par les associations et les citoyens, se trouve confronté à de nombreux enjeux liés à la gestion et la responsabilité de tels lieux !

Le projet de la Nizanerie, en proposant une appropriation des espaces publics par les associations et les citoyens, se trouve confronté à de nombreux enjeux liés à la gestion et la responsabilité de tels lieux !

Le projet de la Nizanerie, en proposant une appropriation des espaces publics par les associations et les citoyens, se trouve confronté à de nombreux enjeux liés à la gestion et la responsabilité de tels lieux !

Le projet de la Nizanerie, en proposant une appropriation des espaces publics par les associations et les citoyens, se trouve confronté à de nombreux enjeux liés à la gestion et la responsabilité de tels lieux !

Le projet de la Nizanerie, en proposant une appropriation des espaces publics par les associations et les citoyens, se trouve confronté à de nombreux enjeux liés à la gestion et la responsabilité de tels lieux !

Le projet de la Nizanerie, en proposant une appropriation des espaces publics par les associations et les citoyens, se trouve confronté à de nombreux enjeux liés à la gestion et la responsabilité de tels lieux !

Le projet de la Nizanerie, en proposant une appropriation des espaces publics par les associations et les citoyens, se trouve confronté à de nombreux enjeux liés à la gestion et la responsabilité de tels lieux !

Le projet de la Nizanerie, en proposant une appropriation des espaces publics par les associations et les citoyens, se trouve confronté à de nombreux enjeux liés à la gestion et la responsabilité de tels lieux !

Le projet de la Nizanerie, en proposant une appropriation des espaces publics par les associations et les citoyens, se trouve confronté à de nombreux enjeux liés à la gestion et la responsabilité de tels lieux !

Le projet de la Nizanerie, en proposant une appropriation des espaces publics par les associations et les citoyens, se trouve confronté à de nombreux enjeux liés à la gestion et la responsabilité de tels lieux !

Le projet de la Nizanerie, en proposant une appropriation des espaces publics par les associations et les citoyens, se trouve confronté à de nombreux enjeux liés à la gestion et la responsabilité de tels lieux !

Le projet de la Nizanerie, en proposant une appropriation des espaces publics par les associations et les citoyens, se trouve confronté à de nombreux enjeux liés à la gestion et la responsabilité de tels lieux !

Le projet de la Nizanerie, en proposant une appropriation des espaces publics par les associations et les citoyens, se trouve confronté à de nombreux enjeux liés à la gestion et la responsabilité de tels lieux !

Le projet de la Nizanerie, en proposant une appropriation des espaces publics par les associations et les citoyens, se trouve confronté à de nombreux enjeux liés à la gestion et la responsabilité de tels lieux !

Le projet de la Nizanerie, en proposant une appropriation des espaces publics par les associations et les citoyens, se trouve confronté à de nombreux enjeux liés à la gestion et la responsabilité de tels lieux !

Le projet de la Nizanerie, en proposant une appropriation des espaces publics par les associations et les citoyens, se trouve confronté à de nombreux enjeux liés à la gestion et la responsabilité de tels lieux !

Le projet de la Nizanerie, en proposant une appropriation des espaces publics par les associations et les citoyens, se trouve confronté à de nombreux enjeux liés à la gestion et la responsabilité de tels lieux !

# LES 10 ETAPES POUR FAIRE UN JARDIN

## Le comité de rédaction

Il ne nous reste plus qu'à vous

souhaiter bonne lecture !

Présentation et histoire

15. Toits et murs végétalisés :

14. MODALITÉS DE PARTICIPATION

13. ON DÉCOUVRE

12. ON RÉFLÉCHIT > Le jardin, une passion française

11. ON RÉAGIT > Cultivons l'espace !

10. ON DÉCOUVRE > La Nizanerie, un projet citoyen

9. ON EXPLORE > Le projet Ecosource vu par la

8. ON AVANCE > Le projet Ecosource vu par

7. ON SE LACHE ! > Courrier des lecteurs

6. ON DONNE UN COUP DE MAIN

5. ON FAIT LE POINT > ECOS au 30.06.15

4. ON BRICOLE > Verres en bouteilles de bière

3. ON CUISINE > Salade de cosses de fèves

2. ON JARDINE > Introduction au purin

1. SOMMAIRE

Bonjour à tous !

Adhérents, partenaires ou sympathisants d'ECOS !

Ce numéro 2 du Pli d'ECOS est dédié à l'écologie

urbaine et à la réappropriation de l'espace public par les

citoyens.

Découverte de projets, histoire du jardin urbain urbain,

guérilla gardening, murs et toits végétalisés... voilà de quoi

nous mettre l'eau à la bouche !

## SOMMAIRE

1



Le projet de la Nizanerie, en proposant une appropriation des espaces publics par les associations et les citoyens, se trouve confronté à de nombreux enjeux liés à la gestion et la responsabilité de tels lieux !

Le projet de la Nizanerie, en proposant une appropriation des espaces publics par les associations et les citoyens, se trouve confronté à de nombreux enjeux liés à la gestion et la responsabilité de tels lieux !

Le projet de la Nizanerie, en proposant une appropriation des espaces publics par les associations et les citoyens, se trouve confronté à de nombreux enjeux liés à la gestion et la responsabilité de tels lieux !

Le projet de la Nizanerie, en proposant une appropriation des espaces publics par les associations et les citoyens, se trouve confronté à de nombreux enjeux liés à la gestion et la responsabilité de tels lieux !

Le projet de la Nizanerie, en proposant une appropriation des espaces publics par les associations et les citoyens, se trouve confronté à de nombreux enjeux liés à la gestion et la responsabilité de tels lieux !

10

Lanzanerie

Pour plus d'infos : [www.lanzanerie.com](http://www.lanzanerie.com)

Les prochains rendez-vous : AG de la Nizanerie

le 02 juillet au local subaquatique à 19h30 ;

ateliers tous les jeudis soirs jusque fin juillet

de 18h30 à 20h30.